



DOSSIER Développement Durable



Dans le cadre de l'année Olivier de Clisson,
Elips et Prikosnovénie présentent :

La Nuit des fées

Concerts,
animations,
déco,
marché féérique
dans un
cadre idyllique :
cité médiévale,
halles classées.

Sam 29
septembre
à Clisson

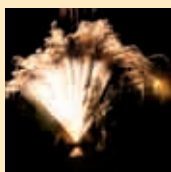
à partir de 17H

Paf : 10E/réduit 7E/enfant 4E

Organisation Elips / Prikosnovénie / Ville de Clisson
Infos et résas : www.prikosnovenie.com ou 02 40 54 23 44
Billetterie : Office de Tourisme de Clisson 02 40 54 02 95

www.ticketnet.fr | 01 69 10 10 10 | 01 69 10 10 10 | www.ticketnet.fr Réseaux FNAC www.fnac.com | Carrefours : Gérer 0 892 68 06 22 (0,34€ TTC/min)

Le 15 juin 2007

Vie municipale.....4*Inauguration du
rond point de
l'Europe**Réunion publique
du 11 mai 2007***Rétrospective**.....9**Animations**.....10*Le feu d'artifice
du 14 juillet**Les Riches Heures
du papier***Dossier**.....12*Ville Fleurie et
Développement
Durable***Tourisme**.....17**Associations**.....19**Etat-civil**.....21**Agenda - détente**.....22**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

A quelques jours des congés d'été, l'actualité clissonnaise est dense. Les travaux de voirie et d'assainissement engagés dans la ville viennent ajouter des complications aux difficultés habituelles de la circulation routière. Ces travaux étant indispensables, je demande à tous les conducteurs de faire preuve de patience et de discipline, afin de respecter les limites de vitesse fixée à 50 km/ h sur tout le territoire urbain de la commune.

J'ai cependant le plaisir de vous informer que le planning d'exécution du chantier de la route de Cugand est conforme à la programmation initiale. Les travaux d'assainissement quartier Nord-Est, commencés il y a deux ans, sont en phase terminale, permettant ainsi à près de 200 habitations de bénéficier d'un raccordement séparatif au tout à l'égout.

Parallèlement, notre cité évolue au rythme des différentes manifestations culturelles et touristiques organisées sur son territoire.

Le 1^{er} juin, l'inauguration de l'exposition des «Ateliers et Mémoires du Papier» a marqué, comme chaque année, le début de la saison estivale. Comme en 2003, la ville vient de participer à la manifestation «Rendez-vous aux Jardins» où 300 élèves de nos écoles ont participé à différents ateliers dans le jardin médiéval de l'Espace Saint-Jacques.

Ce dernier week-end, dans le cadre de «Montmartre à Clisson» nous venons de vivre deux jours riches de manifestations et de nouveautés qui donnent à notre ville un parfum de fête et toujours cette ambiance spécifique à Clisson. D'autres manifestations se dérouleront dans notre ville, entre autres, le championnat de France de Tir à l'Arc pendant le week-end du 14 juillet, les Médiévales les 4 et 5 août, les journées du Patrimoine en septembre. Saluons le travail de tous les bénévoles et remercions ceux qui œuvrent pour l'animation de notre cité.

N'oublions pas l'exposition à l'Espace Saint-Jacques organisée conjointement entre la Ville et l'Association A.V.F. qui, dans le cadre de l'année Olivier de Clisson, rend hommage au Connétable.

A partir du 20 juillet, vous pourrez découvrir la vie de cet homme qui eut, notamment, un rôle déterminant de chef militaire dans la guerre de succession de la Bretagne. Vous pourrez également y découvrir une approche historique imagée de la ville au XIV^{ème} siècle. Mes remerciements vont aux bénévoles et amateurs d'histoire qui y travaillent depuis plus d'un an.

Pour retenir et satisfaire les visiteurs toujours plus nombreux, la ville et ses services mettent tout en œuvre pour que Clisson soit une ville propre et fleurie. Les pluies abondantes du printemps n'ont pas facilité la tâche des services ; un certain retard dans la mise en place du fleurissement et dans la tonte des espaces verts a pu être observé ; ce retard est en voie d'être rattrapé. Je demande à chacun d'être compréhensif et tolérant.

Vous trouverez, à l'intérieur du magazine, un dossier intitulé «Ville Fleurie et développement durable» ; ce document met en lumière quelques initiatives concrètes qui démontrent notre volonté forte d'anticiper sur les besoins des générations futures.

Je demande à chacun de vous de le lire, car le développement durable est à la portée de chacun et au-delà des mots, c'est par nos actes qu'il se concrétisera.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans vous souhaiter à tous de bonnes vacances.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.



Inauguration du rond point de l'Europe

Il y a 3 ans, des membres des Comités de Jumelage avaient souhaité l'installation d'un panneau indiquant les noms des communes jumelées et les distances séparant Clisson de chacune d'elles.

C'est désormais chose faite.

Bernard Bourmaud, Maire de Clisson a remercié les maires du canton qui, dans les années 1975, ont su œuvrer pour faciliter ce rapprochement de nos 2 cantons Klettgau et de Clisson et participer à la construction de cette Europe de l'amitié. Ensuite, d'autres maires ont, chacun à leur tour, choisi des villes pour continuer le parcours : ce fut d'abord Cowbridge, puis Sisesti, et pour terminer : Alatri.

La Ville a lié cet événement au traité de Rome qui, le 25 mars 1957, a jeté les bases de la construction européenne et a permis de préparer un avenir commun, permettant de dépasser les clivages et les rivalités ancestrales.

Monsieur le Maire a souligné le fait que l'Europe est une chance unique pour nous tous, un tremplin pour les jeunes, des échanges dans le travail, les relations. Il n'y a plus de frontières entre nos pays et nous nous devons d'être solidaires, non seulement entre nous mais aussi avec les autres pays principalement les plus pauvres. C'est comme cela que nous ferons une grande Europe, que nous grandirons ensemble.

A l'issue de la cérémonie Bernard Bourmaud a félicité Jean Hervouet, ferronnier d'art, pour la sculpture métallique, symbole de l'engagement européen.



L'inauguration a eu lieu le samedi 19 mai en présence de nombreux représentants de villes jumelées.

- Monsieur Volker Jungmann, Maire de Klettgau en Allemagne, accompagné de Conseillers.
 - Madame et Monsieur Cox, Conseillers à Cowbridge au Pays de Galles.
 - Monsieur Domenico Sbaraglia, Adjoint au Maire d'Alatri en Italie, accompagné de conseillers municipaux.
 - Madame Dorina Brutsche de Sisesti en Roumanie.
- Tous étaient accompagnés des différents présidents des Comités de Jumelage
- Monsieur Daniel Labouère – Maire de Boussay, pour Klettgau.
 - Monsieur Gilles Renoul pour Cowbridge.
 - Monsieur François Jacq pour Alatri.
 - Monsieur Joseph Rochais pour Sisesti et des maires et élus de la CCVC.

Compte-rendu des cérémonies du 30^{ème} anniversaire du jumelage Clisson-Klettgau

Dès le jeudi soir, à Saint-Lumine-de-Clisson, 150 personnes de la délégation allemande venaient fêter les 30 ans du jumelage entre les deux cantons de Clisson et de Klettgau.

Le vendredi matin avait lieu à Gétigné la cérémonie officielle de renouvellement du serment de jumelage. Le groupe de jazz d'Artissimo et les Amis du Château ont ouvert la cérémonie.

Puis, venu par les airs à bord d'une mongolfière télécommandée, décorée aux couleurs des cantons jumelés, le serment de jumelage était déposé entre les mains des 2 présidents pour être lu : en allemand par M. Daniel Labouere et en français par Ute Weissenberger.

L'émotion, la fraternité et l'amitié profonde qui unit les deux cantons se sont ressenties tout au long de la cérémonie.

Le lendemain à Saint-Hilaire avait lieu une conférence et une exposition sur la solidarité et le citoyen solidaire. Les élèves du lycée Charles Péguy, dans le cadre de leur formation, avaient préparé des panneaux représentant toutes les associations des cantons français et allemand à but humanitaire.

Le samedi matin, toutes les délégations des comités de jumelage étaient réunies pour l'inauguration du rond point de l'Europe.



REUNION PUBLIQUE DU 11 MAI 2007

Présentation du Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté Zonage et règlement, préparation de l'enquête publique

Monsieur Bernard Bourmaud, maire de Clisson, et Monsieur Yves Cevaër, premier adjoint à l'urbanisme, introduisent la réunion publique, en rappelant que le projet de PLU a été arrêté par le Conseil Municipal le 22 mars 2007. Il est en phase de consultation par les personnes publiques associées. Une fois que les avis de l'Etat auront été émis, ils seront ajoutés au dossier de PLU et l'ensemble sera soumis à enquête publique qui sera organisée en septembre et octobre par un commissaire-enquêteur. En attendant cette enquête, les élus du groupe de travail tiendront des permanences, et les habitants qui veulent s'exprimer sur des attentes personnelles pourront se faire connaître. Si les sujets le nécessitent, ils pourront être débattus en commission «urbanisme». En tout état de cause, il faudra que la demande de modification du PLU soit soumise au commissaire-enquêteur. Lorsque qu'il aura remis son rapport, le dossier de PLU pourra subir ces dernières modifications et être approuvé par le Conseil Municipal. Il restera alors à passer le contrôle de légalité (accord du préfet).

Gaëlle Herry du bureau d'études CITADIA CONSEIL présente les grandes lignes du projet de zonage et la description de chaque zone, avant que soit ouvert le débat avec l'assistance. Diverses questions sont alors posées aux élus.

■ Pour combien de temps est fait un PLU ?

Le PLU est réalisé pour une durée de 10 ans environ mais le document peut subir des ajustements sous la forme de «modification» ou de «révision simplifiée».

■ Le classement 2AU du nord près de la rocade empêche-t-il une division parcellaire qui était prévue par les propriétaires ?

Il s'agit ici d'un cas particulier qu'il faudra faire connaître, lors de l'enquête publique, et en amont, lors des permanences avec les élus. L'objectif du PLU n'est pas de «pénaliser». Tous les projets ne sont pas connus et l'objectif est d'organiser et de phaser dans le temps l'urbanisation des dernières poches à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

■ La concertation avec les communes voisines a-t-elle eu lieu pour mettre en cohérence les projets ?

Les communes voisines ont été consultées et invitées aux réunions des personnes publiques associées tout au long de la démarche. Le projet de PLU de Clisson a encore été présenté récemment à Gorges dans le cadre du SCOT. Le SCOT est bien le document qui vise à la cohérence des projets d'urbanisme

communaux. Par ailleurs, les Communautés de Communes veillent aussi à la cohérence des projets.

■ Pourquoi aucun emplacement réservé pour le passage à niveau PN19 n'a-t-il pas été prévu au niveau du Champ de foire, alors que d'autres sont prévus au niveau de la Caillerie par exemple ?

Cette question a fait l'objet d'un débat au sein du groupe de travail. Les emplacements réservés ont été définis quand ils touchent le domaine public et non des parcelles privées. En effet, la création d'une infrastructure au niveau du PN19 est encore peu aboutie. L'endroit exact n'est pas connu. Des études techniques sont nécessaires à sa définition (étude de sols, etc.). Il a été fait le choix de ne pas pénaliser par avance les propriétaires. Par ailleurs, l'instauration d'un emplacement réservé oblige la Commune à acquérir en cas de vente. Ceci engage de lourds investissements publics et doit donc être fait en toute connaissance de cause. L'emplacement réservé pourra concerner la prochaine révision générale du PLU. Enfin, pour limiter la constructibilité du secteur, il a été classé en secteur UA (aéré).

■ La continuité des liaisons douces a-t-elle été prévue avec les autres communes (liaison cycliste entre Clisson et Saint-Hilaire) ?

La réflexion sur les continuités cyclistes se fait aussi dans le cadre du SCOT. Saint-Hilaire a adressé à Clisson un courrier récemment à ce sujet. Le projet de PLU pourra, en connaissance, être modifié avant l'approbation.

■ Les haies et alignements d'arbres à structurer sont-ils intouchables (ex : la haie autour de l'équarrissage dans la zone de Tabari) ?

L'identification de ces éléments au titre de la loi paysage demande à ce qu'ils soient préservés au maximum. Toutefois, en cas d'abattage, ils devront être restitués, conformément à leur rôle d'origine, dans la composition paysagère du site.

■ Les superficies minimales sont-elles conservées dans les villages ?

La loi SRU a modifié le contenu de l'article 5 sur les surfaces minimales (celles-ci ne peuvent être imposées que pour des raisons techniques relevant de l'assainissement individuel ou pour des raisons de maintien de formes urbaines traditionnelles et de paysage fortement argumentées). Ainsi, à Clisson, les surfaces minimales ne sont plus imposées.

■ Comment les zones à urbaniser sont-elles définies, pourquoi n'y a-t-il pas de zone à urbaniser au nord de la déviation de Clisson par exemple ?

La capacité des zones d'urbanisation a fait l'objet d'une confrontation entre la volonté politique d'accroissement démographique du territoire et les capacités existantes à l'intérieur des zones U qui bénéficient déjà des réseaux (dents creuses). Ainsi, la superficie des zones et leur localisation ont été définies. Ces calculs prévisionnels ont montré la nécessité de produire à 10 ans environ 600 logements, correspondant à un rythme de production de 60



logements par an (les prévisions du SCOT s'élevaient à 550 logements).

Par ailleurs, la déviation Nord marque la limite d'urbanisation. En effet, le plateau viticole au Nord est complètement inconstructible, du fait de son classement en zone AOC (même si certaines parcelles ne sont pas plantées).

La Commune met l'accent sur des opérations de renouvellement urbain avec la ZAC du Champ de Foire, la construction de logements sociaux (zone 1AU du Docteur-Doussain).

Le choix des zones à urbaniser relève donc d'une volonté politique, de la recherche de l'intérêt général, du respect du principe d'équilibre entre développement et protection des espaces de la loi SRU. Le PLU doit organiser l'urbanisation loin des logiques opportunistes et limiter la consommation d'espace, dans un principe de durabilité et de legs aux générations futures.

■ Que veut dire urbanisation «à long terme» pour les zones 2AU ?

Le robinet s'ouvre en fonction des besoins. Cela permet de gérer l'accroissement de la population et permet aussi de mettre à niveau ou d'anticiper les besoins en termes d'équipements publics (écoles, etc.), et les investissements en termes de réseaux.

■ Une habitante signale sa crainte de voir un emplacement réservé pour la continuité piétonne (ER n°1) empiéter sur sa propriété à Bournigal et souhaite que l'environnement personnel des habitants soit préservé.

Il s'agit là d'une interrogation personnelle à vérifier au service urbanisme ou lors des permanences, à l'appui d'un plan «à l'échelle de la parcelle». Les plans distribués par le biais du bulletin municipal sont insuffisamment précis (largeur des traits en particuliers).

■ Quelles suites donner au 22 retards de train avec refus pour les jeunes de monter dans le train ?

Une réunion du comité de ligne avec la SNCF et RFF a permis à chacun d'exprimer son mécontentement vis-à-vis des retards, refus de monter dans les rames, et état d'usure des trains.

■ La réalisation du projet du Champ de foire attendra-t-elle l'approbation du PLU ?

Les dépôts de permis ont été effectués pour le Cinéma et le Cabinet d'assurances «Les Mutuelles du Mans». Le POS actuel le permet.

■ Pourquoi, n'y a-t-il pas de parkings souterrains publics prévus au Champ de foire ?

Le coût à l'investissement pour des bureaux tertiaires n'est pas suffisamment compétitif. Par contre, des parkings souterrains sont projetés pour les logements privés et 800 places de stationnement sont prévues au total sur le Champ de foire, ce qui paraît suffisant.

DE NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE

La mairie de Clisson rend possible vos démarches à distance.

La Mairie propose à tous ses usagers d'effectuer en toute sécurité leurs démarches les plus fréquentes depuis son site Internet communal : www.mairie-clisson.fr.

Aujourd'hui, les formulaires en ligne proposés sont : Papiers

- Demande d'attestation de changement de domicile
- Demande de livret de famille
- Demande de copie d'acte d'état civil – acte de mariage
- Demande de copie d'acte d'état civil – acte de naissance
- Déclaration de chiens de première et deuxième catégorie

Affaires générales

- Demande de rendez-vous avec un élu
- Demande d'autorisation temporaire de débit de boissons
- Demande d'intervention des services municipaux
- Demande de location de salle municipale
- Demande d'autorisation de stationnement pour déménagement

Enfance

- Demande d'inscription à la garderie
- Demande d'inscription à la cantine
- Demande d'inscription à la crèche
- Demande d'inscription pour un centre de vacances

Ce nouveau service vous permet de :

- Accéder à des télé-formulaires (autorisation, inscription, état-civil).
- Réaliser des démarches administratives locales sans se déplacer.
- Bénéficier de services sécurisés, garantissant la confidentialité de leurs données personnelles.



Ce nouveau service sera opérationnel courant juillet.

CARREFOUR PERTHUIS FOUQUES

CADRE DE VIE

Le carrefour situé au Perthuis-Fouques sur la RD 54 était très dangereux du fait du **manque de visibilité** pour les automobilistes arrivant de la rue des Bossières (voie communale) et voulant soit traverser la RD 54 pour prendre la rue du Châtelet soit s'insérer sur la RD 54.

Suite au récent accident matériel et à la mobilisation des riverains pour alerter les élus de la commune et le CG 44 (voir article de presse dans l'hebdo) M. Jean-Michel BUSSON maire-adjoint de Clisson et les Services Techniques de la Ville ont demandé aux techniciens du CG44 et de la commune de se rendre sur place pour trouver des solutions permettant d'améliorer la sécurité routière du carrefour.

Ainsi il a été décidé de réaliser un marquage au sol permettant de «resserrer» la chaussée de la RD54 afin d'avancer les bandes de stop existantes avec la matérialisation au sol d'îlot permettant aux automobilistes de se présenter dans les meilleures conditions aux «stops» des rues du Châtelet et des Bossières. Enfin des bandes rugueuses permettant de signaler le carrefour aux usagers de la RD 54 seront installées sur la chaussée de part et d'autre du croisement. Ces bandes seront réalisées juste après la réfection du revêtement de la RD 54 prévu début juillet 2007.

La commune tient à remercier les agents du CG44 pour leur rapide et efficace contribution permettant d'améliorer la sécurité routière dans ce carrefour.

Enfin, la commune a saisi EDF pour qu'il puisse prévoir la dépose du poteau béton masquant un peu plus la visibilité à cet endroit.



UNE NOUVELLE EMPLOYEE DE LA MAIRIE



Dolorès Massias est arrivée à la Mairie de Clisson le 15 janvier dernier en remplacement de Jean Gaillard, Policier Municipal. Dans un premier temps, elle a été chargée des tâches administratives liées à la Police Municipale. Depuis sa prise de fonction, sa mission a évolué. En effet, le 22 mai, Dolorès Massias a effectué une prestation de Serment au Tribunal Administratif dans le but de devenir Agent de Surveillance des Voies Publiques. Elle peut désormais verbaliser les contrevenants au code de la route. Les disques de stationnement sont disponibles à l'Office de Tourisme et à la Mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 AVRIL 2007

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux

«Pôle de santé de Clisson»,
rue Docteur-Doussain

- Acquisition d'un lot en co-propriété auprès de la Société Galéo de Nantes
- Option d'assujettissement à la TVA
- Amortissement du lot au titre des immeubles de rapport

Décision : unanimité.

Route de Cugand –
rond-point des Tempeliers

- Acquisition d'un terrain compris dans l'emprise de la voie appartenant à Monsieur Vincent GOUÉ

Décision : à la majorité (six abstentions).

ZAC «du Champ de foire et du centre-ville historique»

- Acquisition d'une maison comprise dans le périmètre de l'opération, appartenant à Madame RIBEIRO DA ROCHA

Décision : à la majorité (six abstentions).

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie rurale

Village de la Brebionnière : rue du Levain et place de la Bonté

- Programme 2007 d'aménagement de voirie en zone rurale
- Demande de subvention auprès du Conseil Général 44, au titre du fonds d'aménagement communal (F.A.C.)

Décision : unanimité.

Assainissement

Rue des Genêts

- Programme de travaux d'assainissement des eaux usées
- Validation et autorisation de lancer la consultation

Décision : à la majorité (six abstentions).

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Délégation de service public

«marchés forains»

- Constitution de la commission ad hoc «délégation de service public – marchés Forains»

Décision : unanimité.

Tarifs, régies, participations

- Fixation des participations 2007 accordées aux organismes extérieurs

Décision : unanimité.

Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)

- Engagement financier de la commune

Subvention aux associations

- Subvention exceptionnelle à «AVF Accueil», dans le cadre de l'année Olivier de Clisson

Décision : unanimité.

■ SERVICE GENERAL

Intercommunalité

Syndicat d'Aménagement de la Moine

- Transformation du Syndicat de rivière en syndicat mixte de bassin versant
- Adhésion de nouvelles communes
- Approbation des nouveaux statuts

Décision : unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAI 2007

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie rurale

2^{ème} tranche des travaux connexes au réaménagement foncier

- Attribution de la maîtrise d'œuvre
- Lancement de la phase travaux et validation du dossier de consultation des entreprises

Décision : à l'unanimité.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Budgets et comptes

Budget annexe du lotissement

«Clos Saint-Vincent»

Clôture des comptes

Décision : à l'unanimité.

Tarifs, régies et participations

Restaurant scolaire «Jacques-Prévert»

Fixation du prix des repas à compter du

1^{er} juillet 2007

Décision : à l'unanimité.

Centre de Loisirs sans hébergement et Accueil périscolaire - péricentre

- Modification de la tarification
- Fixation des barèmes applicables au

1^{er} juillet 2007

Décision : à l'unanimité.

■ SERVICE PERSONNEL

Gestion des carrières

Modification du tableau des effectifs

- Requalification de trois postes d'adjoint administratif
- Création d'un poste d'adjoint d'animation au service «halte garderie»
- Création d'un poste d'adjoint technique au service «restauration scolaire»

Décision : à l'unanimité.

Emplois vacataires

- Création d'un poste de psychologue vacataire au service LAPE (*) de la Direction 'Enfance et Action éducative'.

(*) Lieu d'Accueil Parents-Enfants

- Fixation du taux de la vacation

Décision : à l'unanimité.

Archives municipales

- Mise à disposition d'un archiviste par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique

Décision : à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

■ SERVICE GENERAL

Intercommunalité

SIVU «de la Petite Enfance»

Crèche intercommunale

- Définition des conditions d'intervention des services techniques communaux

Décision : à l'unanimité.

Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

Compétence «Environnement»

- Présentation du bilan 2006 de la collecte, l'évacuation, et le traitement des déchets

Le Conseil Municipal en prend acte.

PLAN CANICULE

Depuis 3 ans, le Gouvernement mobilise les communes dans le cadre d'un plan de lutte contre la canicule.

En conséquence, si vous habitez Clisson, si vous êtes une personne âgée, en difficulté de santé, handicapée, si vous êtes isolée géographiquement et/ou sans réseau familial ou amical, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale 02.40.80.17.80.

Pour les personnes n'ayant pas reçu ou renvoyé leur questionnaire, envoyé par le CCAS de la ville de Clisson, merci de vous faire connaître ou de nous le renvoyer pour le bon fonctionnement du service.

Grâce à cela les services de la Ville pourront définir votre besoin d'aide, de soutien ou de secours en cas de déclenchement du Plan Canicule.

Offre d'emploi

■ Le Service d'Aide à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale recherche :

une aide à domicile
pour effectuer remplacements à compter du 1^{er} juillet. **(expérience souhaitée)**

Adresser CV et lettre de motivation à l'intention de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville 3 Grande Rue de la Trinité BP 19117 Clisson Cedex

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS



SARL AVRIDÉAL
Nicolas AVRILLEAU
Agencements d'intérieurs
Spécialité salles de bains et cuisines
Travaux de plomberie, d'électricité et de carrelage faïence.

16, rte de Tillières, Le Piteau
Tél : 06 77 07 22 66



ABP
Anthony Branger
Artisan Menuisier Plaquiste

8 avenue du Général Leclerc
Tél : 06 50 60 22 79

Contact téléphonique du lundi au samedi toute la journée.



ANNABELLA ATELIER D'ARTS
Peinture Bijoux
Fantaisies

11 place de la Dimerie
Tél : 06 89 23 42 48

Portes ouvertes tous les jeudis et dimanches de 15h30 à 19h30



TUTTI FRUTTI
Thierry Joguet
Glaces de la fraiserie de Pornic et ses produits dérivés (confitures, apéritif et glaces en litre). Spécialité sorbets.

3 bis rue Saint-Antoine
Tél : 06 82 86 81 43
Ouvert : juillet et août tous les jours.

MOT DE L'OPPOSITION

De l'utilité d'un contre-pouvoir à condition qu'il y ait alternance !!!

Quand le bulletin municipal paraîtra, la période électorale sera terminée. La participation de 90% aux élections présidentielles témoigne de l'intérêt des Clissonnais pour la vie publique et la réussite de leur pays. Ce comportement citoyen nous encourage à poursuivre notre rôle d'élus minoritaires avec détermination. Nous constatons d'ailleurs que notre travail, non visible, porte en partie ses fruits. Un certain nombre de nos propositions ont été retenues pour l'élaboration du P.L.U. et la parution d'un document «ville fleurie et développement durable» réalisé par la mairie valorise la plupart des idées que pendant six ans, nous avons défendues lors du travail des commissions. Leur mise en œuvre n'est cependant pas toujours au rendez-vous. Notre rôle d'élus minoritaires a donc été efficace.

Il y a par contre des sujets de désaccord :

- Les élus de Clisson ont voté à la Communauté de communes une inscription de 90 000 € pour un projet de parcours d'interprétation et Mobivisit. Pour nous la priorité n'est pas là, compte-tenu du coût.
- Une statue d'Olivier-de-Clisson est érigée. Elle devait restaurer l'image oubliée d'un connétable de France. Par le non respect des proportions, elle le ridiculise. Un tel travail n'aurait pas dû être accepté par le Maire.
- La zone de Tabari se vide. On peut s'interroger sur le suivi et le dialogue avec les entrepreneurs du site. La municipalité a-t-elle joué son rôle ?

Les élus minoritaires de Vivre à Clisson

INAUGURATION STATUE OLIVIER DE CLISSON

A l'occasion du week-end hommage à Olivier de Clisson, la statue d'Olivier de Clisson a été inaugurée. Pendant deux jours des animations ont évoqué la vie du Connétable et son époque.



EXPOSITION DES ENFANTS

Dans le cadre de «2007, l'Année Olivier de Clisson», les élèves des écoles ont travaillé sur différents thèmes liés au Moyen-Age. C'est ainsi que les parents et les visiteurs ont pu assister à des saynètes et fabliaux, mais aussi des chants illustrant cette époque. M. Cazaux Maire Adjoint à la Culture tient à féliciter enfants et les équipes pédagogiques pour la qualité du travail fourni.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Plus de 300 élèves ont participé à l'animation nationale «Rendez-vous aux jardins».

Encadrés par le service Espaces Verts de la Ville, les enfants ont pu découvrir dans le jardin médiéval, les plantes, leurs odeurs et couleurs mais aussi leur goût.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION ATELIER ET MEMOIRE DU PAPIER.

Chaque année l'exposition mise en place par l'association pour les Arts Graphiques bat des records d'affluence. 2007 ne devrait pas être une exception, les visiteurs présents à l'inauguration du 1^{er} juin, ont admiré les enluminures de Benoit Billon, enlumineur professionnel.



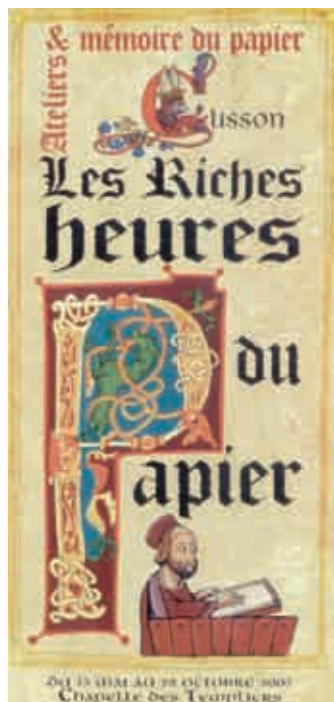
FRAICH' ATTITUDE

Pour la deuxième année consécutive, la Mairie de Clisson et le restaurant scolaire des écoles Jacques Prévert ont participé à la Semaine de la Fraich' Attitude.

Cet événement national a pour but de lutter contre l'obésité mais aussi d'apprendre aux jeunes consommateurs comment sont les fruits et les légumes avant d'être dans leur assiette.



LES RICHES HEURES DU PAPIER



Dans le superbe décor de **la chapelle des Templiers**, monument du XII^e siècle, vous découvrirez la fabrication du papier à l'ancienne telle qu'elle se pratiquait sur les rives de la Sèvre Nantaise jusqu'au début du XIX^e siècle. Vous pourrez mettre la main à la pâte, fabriquer votre feuille de papier et la décorer selon votre goût.

Une belle maquette de pile à maillets, pièce maîtresse des moulins d'autrefois, et une véritable pile hollandaise, procédé mécanique plus tardif, vous permettront d'être initiés aux secrets de la fabrication de la pâte à papier.

Une presse manuelle à bras vous permettra de faire vos propres tirages.

Cette année, pour se mettre à l'unisson de la Ville de Clisson qui commémore le 600^{ème} anniversaire de la mort de son personnage historique le plus célèbre, le Connétable de France Olivier V de Clisson dont le château

fort fait encore l'orgueil de la cité, l'association a choisi d'accompagner les premiers pas du papier en Europe.

«Les Riches Heures du Papier»

L'association « Pour les Art Graphiques en vallée de Clisson » vous invite à la découverte de la fabrication du papier, de la technique du filigrane, de l'enluminure et de la typographie. Comme chaque année, petits et grands pourront fabriquer leur propre feuille de papier à la cuve, et la conserver en souvenir d'une visite pleine d'intérêt.

A la Chapelle des Templiers, jusqu'au 14 Novembre.

Tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h00 et les week-ends du 20-21 et du 27-28 Novembre.

LA NUIT DES FEES

Le 29 Septembre prochain, Clisson s'habille aux couleurs de la féerie

Le label PRIKOSNOVENIE vous invite à découvrir son univers artistique lors de LA NUIT DES FEES.

Cette manifestation investira certains des lieux incontournables de Clisson : Les Halles et L'Espace St Jacques. Nul doute que les voix douces et magiques du label feront écho à ce cadre idyllique. Cette manifestation est ouverte à tous les âges.

Pour cette première édition, à partir de 17H00 :

Venez écouter

- 6 artistes européens produits par le label d'origine française, anglaise, tchèque et slovène dans un registre de voix féminines, pop, néo-classique ou méditatif.
- des contes féériques.

Découvrez

l'univers onirique et l'exposition des œuvres de Sabine Adélaïde (photographe du label à l'origine des pochettes de disque et de l'affiche Année Olivier de Clisson).

Soyez surpris

par la décoration féérique qui enchantera les Halles de Clisson.

Venez déambuler

dans le petit marché où vous trouverez des livres féériques, de l'artisanat onirique, des animations pour les enfants, ainsi qu'une taverne féérique.

(breuvage elfique et les délices de la Fée Iko).

Tarifs : de 4 à 10 €

Renseignements et réservation à partir de Juillet au 02 40 54 23 44
www.prikosnovenie.com

Points de location :

Office du Tourisme de Clisson (sans majoration), ou points de ventes habituels (majoration).

Avis aux musiciens !

A l'occasion du partenariat avec Trempolino venez participer au forum-info «Comment développer son groupe de musique ?» avec des professionnels de la musique – Dès 14H30.

Cette manifestation, organisée en partenariat avec ELIPS (société de production de spectacles sur Clisson), est soutenue par la Ville de Clisson.

Découvrez les artistes du label en écoute sur **www.prikosnovenie.com** ou à la Très Petite Librairie à Clisson.



LE FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Contrairement aux années précédentes, le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré du château de Clisson. Dans le cadre de l'année Olivier de Clisson, la ville a voulu mettre en valeur ce monument qui a vu naître le Connétable.

Les spectateurs pourront apprécier le spectacle depuis le parking du château dès la tombée de la nuit.



2007, ANNEE OLIVIER DE CLISSON

Exposition à l'Espace Saint-Jacques du 20 juillet au 16 septembre

La Ville de Clisson organise avec le concours des bénévoles d'A.V.F. Histoire et Patrimoine, une exposition retraçant la vie d'Olivier V de Clisson (Connétable de France) de sa naissance à Clisson le 23 avril 1336 jusqu'à sa mort le 23 avril 1407. Cette exposition reproduira un nombre considérable de gravures, d'enluminures, de sceaux et de documents divers grâce à l'aide précieuse du Musée Dobrée et de la Bibliothèque Nationale.

La vie des Clissonnais au Moyen-Âge sera présentée et expliquée en même temps que la vie mouvementée d'Olivier de Clisson, intrépide frère d'armes de Du Guesclin, génie militaire de son temps, toujours victorieux, jamais vaincu, grand seigneur breton qui a toujours porté haut dans l'histoire le nom de Clisson.

Du mercredi au dimanche de 18h00 à 19h00.

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE TIR en campagne à Fontenay-le-Comte

Le 1^{er} Mai 2007, les archers fontenaisiens accueillent, dans le cadre de l'organisation des championnats de ligue de tir en campagne, 80 archers des Pays de Loire. La Compagnie d'arc Olivier de Clisson a vu ses couleurs défendues par 3 jeunes archers :

- Jean-Clair Richard : 3^{ème} dans la catégorie Cadet Homme.
- Sandy Musso : 2^{ème} dans la même catégorie.
- Simon Le Briquir : 1^{er} dans la catégorie Minime Homme qui décroche le titre de champion de Ligue des Pays de Loire confirmant tous les bons résultats acquis depuis le début de saison, classé 9^{ème} au classement FFTA "Fédération Française de Tir à l'Arc", **Simon Le Briquir est assuré de participer aux championnats de France** qui se dérouleront à St Myon (Auvergne) les 4 & 5 août 2007.

Finale départementale à Vertou des archers débutants.

La Compagnie d'arc Olivier de Clisson tire ses flèches

La Compagnie d'Arc Olivier de Clisson, formée de six archers, s'est brillamment distinguée à Vertou le dimanche 20 mai 2007, lors de la finale départementale. Trois archers clissonnais y ont été médaillés : une médaille d'or pour Bernard Naud, deux médailles de bronze pour Pascal Raffré et Christophe Basset. Les résultats individuels de ces trois archers leur permirent de remporter le challenge adulte avec 1529 points.

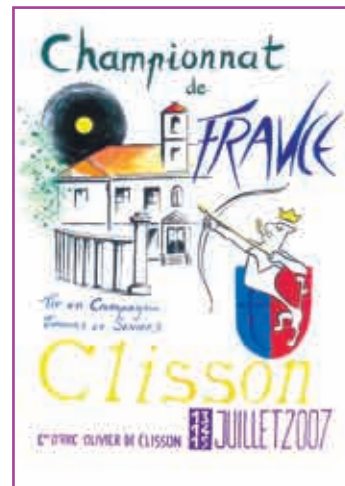
Les trois autres archers :

Pierre Antoine Potiron, Gilles Heas, terminent à la 4^{ème} place de leur catégorie et Jean-François Le Briquir 7^{ème} à quelques points très disputés à ses adversaires du jour.

Résultat sportif 2007

Salle 2X18 m : Simon Le Briquir, 1^{er} au championnat départemental jeune (MH).

Tir campagne : Simon Le Briquir, 1^{er} au championnat de ligue Pays de Loire (MH). Sandy Musso, 2^{ème} au championnat de ligue Pays de Loire (CH). Jean Clair Richard, 3^{ème} au championnat de ligue Pays de Loire (CH).



A retenir sur vos agendas

Le 13-14-15 juillet 2007, la Compagnie D'arc Olivier de Clisson organise le Championnat de France scratch adulte de tir en campagne dans les sites magnifiques des garennes Lemot, Valentin, de la Moine, du parc Henry IV, et des douves du château de Clisson.

Les personnes qui souhaitent s'initier à la pratique du tir à l'arc peuvent s'adresser à Marcelle Bonnin-Guérin au 02 40 54 03 55 à partir du 1^{er} septembre pour une nouvelle école de Tir.

Ville Fleurie et Développement Durable

Le développement durable parcourt tous les champs de la vie en société. Derrière ce vocable, pointe une prise de conscience de plus en plus partagée.

La mise au point de notre Plan Local d'Urbanisme est centrée sur une question simple.

Quelle ville voulons-nous pour nos enfants et petits enfants ?

Quel Clisson pour demain ?

Par l'intermédiaire de ce document, je souhaite mettre en lumière quelques initiatives concrètes, qui démontrent notre volonté forte d'anticiper sur les besoins des générations futures. Le développement durable est à la portée de chacun, au-delà des mots, c'est par nos choix qu'il se concrétisera.

Jean-Michel Busson

Adjoint Chargé du Développement Durable

ESPACES VERTS

Les actions 2006

Le fleurissement estival 2006 a été modifié dans le choix des plantes en intégrant des vivaces et des arbustes. Cette modification a permis une baisse de 30% des plantes annuelles.

Dans certaines ruelles, la plantation de roses trémières, de rosiers lianes, ou de graminées, donne un aspect nouveau et permet d'aider à reconsidérer le désherbage en ville.

Les projets 2007

a/ La gestion différenciée et plan de désherbage

- La gestion optimisée

La gestion optimisée ou différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature.

La gestion optimisée ou différenciée des espaces verts s'inscrit dans la logique du développement durable selon quatre axes majeurs : l'environnement, le social, l'économique et le culturel.

- Le plan de Désherbage

Le plan de désherbage est un outil d'aide à la décision qui pose en préalable la question de la nécessité du désherbage et préconise des méthodes d'entretien adaptées en fonction du risque de ruissellement des molécules vers les points d'eau.

Ce plan est l'occasion de faire le point sur les alternatives possibles au désherbage chimique.

Les Clissonnais sont sensibilisés régulièrement en lisant certains articles du magazine édité par la ville «Clisson Mag» Extraits : «Oter ou laisser les plantes dans un milieu urbain n'est pas seulement une question technique mais englobe aussi des considérations d'ordre social et culturel»

«N'y a-t-il pas certains endroits ou certains moments où la présence d'une ou plusieurs mauvaises herbes est acceptable ?»

Un document va être réalisé sur la gestion optimisée ainsi qu'un plan de désherbage sur les espaces verts de la ville de Clisson.

Ce document sera finalisé fin mai 2007 et sa mise en application se fera progressivement.

A l'issue de ce document, le plan de désherbage intégrant la voirie va être poursuivi pour être terminé fin août 2007. Ce projet a demandé un travail à plein temps de 7 mois pour une personne et le renfort d'une partie des agents du centre technique municipal.

b/ Le fleurissement 2007

Les agents des espaces verts vont poursuivre les évolutions entamées pour le fleurissement 2006, en diminuant le nombre de jardinières et en créant un fleurissement champêtre tout en continuant la plantation de plantes vivaces. Le fleurissement aérien va être ainsi réduit de 40% au terme de deux ans.

Le fleurissement champêtre et durable a été créé dans les douves du château et dans le parc de la Garenne Valentin sur une surface de 400 m².

La diversité va accompagner le fleurissement traditionnel du centre ville.





c/ Le paillage

Tous les massifs d'arbustes que gère le service espaces verts de la commune de Clisson sont pourvus de paillage. Lors de la campagne d'égavage 2006 et à titre d'expérience, le centre technique municipal a loué un broyeur de végétaux. Cette opération a permis de récupérer 50 m³ de paillage. Après analyse de cette opération, il s'est avéré qu'un gain de temps, un gain financier et une gestion différenciée des déchets ont été évidents.

Pour 2007, les élus ont décidé de faire l'investissement d'un broyeur de végétaux. Au cours de l'année 2006, la ville a acheté pour 2000 € TTC de paillage pour un volume équivalent à 100 m³. L'investissement du broyeur a coûté 16350 € TTC.

d/ Les sentiers pédestres

Depuis plusieurs années, la ville de Clisson a mis en place plusieurs sentiers pédestres. Le dernier sentier créé et nommé «boucle du Chaintreau» sera ouvert officiellement au public en juin 2007. Celui-ci longe en partie la rivière Sèvre avant de se promener dans le vignoble et de rejoindre le moulin de Gervaux.

Les autres sentiers dénommés «de la Sèvre à la Moine» et «au cœur de Clisson» permettent de longer la rivière Moine ou de flâner dans le centre ville à l'italienne.

Le territoire de la commune de Clisson est aussi emprunté par le sentier de grande randonnée du pays de Sèvre et Maine sur une distance de 3.5 km.

La distance cumulée de ces circuits avoisine les 25 km.

Le Comité Départemental du Tourisme vient de choisir le sentier «de la Sèvre à la Moine» dans le cadre d'une promotion touristique dans le vignoble nantais, à partir de 2007.

Cette promotion permettra de faire connaître ce parcours en éditant des plaquettes, la mise en place sur des sites internet, etc.



Les économies durables

a/ Les économies d'eau

En 2006, la consommation d'eau pour entretenir les espaces verts a baissé de 20%. Cette baisse est due à une prise de conscience de gestion de l'arrosage. Tant par la consommation que par une maintenance rigoureuse des arrosages automatiques.

Pour assurer cette baisse, les agents des espaces verts ont paillé les massifs de fleurs annuelles, ont arrosé uniquement avec des horaires décalés et adapté l'arrosage automatique de deux sites sur des réserves d'eau...

Sur les sites du jardin médiéval et de la Garenne Valentin le système d'arrosage automatique a été revu.

Sur ce même site, l'arrosage a été branché sur le puits existant ; ce travail a permis une baisse de la consommation sur la SAUR de 100%.

Sur le site de la Garenne Valentin, une réserve d'eau datant de la construction des bâtiments (19^{ème}) a été conservée lors de la réfection des espaces verts.

Cette réserve alimentée par les eaux de pluie et des résurgences du sous-sol a une capacité de 25m³.

Le système d'arrosage automatique a été branché sur cette réserve et lorsque son niveau est trop bas, l'arrosage se met automatiquement sur le réseau d'eau. Cette méthode a fait baisser la consommation d'eau sur site de pratiquement 50%.

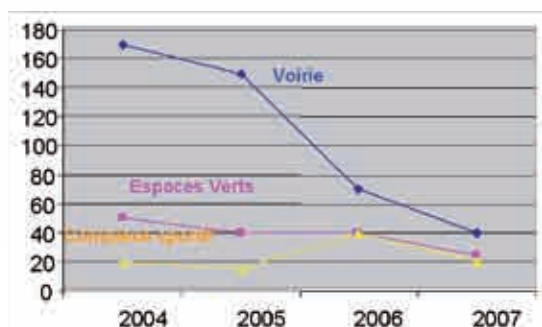


b/ Les produits phytosanitaires

Les ordonnées équivalent au volume en litres.

Les abscisses comparent les années (1=2004, 2=2005, 3=2006, 4=2007).

Pour les espaces verts, l'achat de désherbant en 2006 s'est élevé à 1150 euros et en 2007 à 650 euros.



Les investissements en matériel

a/ Les souffleurs

Au cours de l'année 2006, les services voirie et espaces verts ont remplacé leurs souffleurs à dos.

Le choix de ce matériel s'est porté sur une marque qui propose des engins ayant des caractéristiques optionnelles respectueuses de l'environnement.

Cet équipement optionnel est composé de soupapes qui préviennent les pertes des gaz et contrôlent le flux du carburant, réduisant ainsi les gaz d'échappement.



b/ Le broyeur de végétaux

Budget 2007 : les élus investissent dans un broyeur de végétaux dont le coût s'est élevé 16350 euros.

Dans un contexte économique où les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter, leur gestion prend une part importante dans le budget de la commune.

L'objectif principal est de réduire considérablement le volume des déchets verts dont la collecte, le coût de transport, du traitement et du temps de travail.

Une fois broyé, le produit sera valorisé en servant de paillage, ce qui entraînera une moindre consommation d'eau et de désherbant.

Cette machine traitera la campagne d'égavage en zone urbaine, et sur la voirie rurale et la taille des arbres et des arbustes.



c/ La faucheuse à disques

Dans le budget investissement 2007, a été intégrée l'acquisition d'une faucheuse à disques, pour un coût de 2600 euros sur le marché de l'occasion.

Pourquoi une telle machine ?

La ville possède en bord de rivière et près des bassins de lagunage plusieurs hectares de prés humides. Il y a quelques années, les agriculteurs en profitaient pour faire du foin mais, depuis peu, cette pratique a été abandonnée faute d'intéressés.

Depuis, l'herbe était broyée par la débroussailluse du centre technique. Cette prestation donnait de mauvais résultats car l'épaisseur abondante de l'herbe sèche rendait

le site inesthétique et la flore se retrouvait modifiée (disparition de certaines espèces).

Avec cette nouvelle faucheuse, les prairies seront fauchées et lorsque cette fenaison aura partiellement séché, un prestataire intéressé viendra conditionner l'herbe et assurer son enlèvement.

Cette action permettra de rendre ces prairies naturelles sachant que certaines sont comprises dans un périmètre en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).



d/ Les tables et bancs

Sur la rive gauche de la Sèvre Nantaise, la commune possède des espaces verts naturels (3 hectares) qui vont du pont de la ville jusqu'au moulin de Plessard. Ces espaces sont équipés de différents mobiliers.

Depuis trois ans, une partie de ces équipements est remplacée tous les ans par du mobilier en plastique recyclé.

L'investissement pour la tranche 2007 a coûté 7200 euros et comprend cinq tables de pique-nique et neuf bancs.

Courant 2007, tout ce site des bords de Sèvre sera entièrement renouvelé en bancs et tables de pique-nique.

Le plastique recyclé présente d'énormes avantages pour ce type de mobilier : entretien très réduit, imputrescibilité, résistance au gel et aux ultraviolets.



Pour fabriquer une table de pique-nique en plastique recyclé (comme photo ci-dessus) il faut 6200 bouteilles d'eau et 3000 bouteilles pour un banc.

Actions pédagogiques

a/ Arrêté préfectoral de février 2007

L'arrêté préfectoral du 09 février 2007 prévoit plusieurs dispositions sur l'utilisation des produits phytosanitaires. On interdit l'emploi de ces produits à moins de 5 m d'un cours d'eau, à moins d'1 m sur le reste du réseau hydrographique (fossé, puits, forage, zone régulièrement inondée). La ville de Clisson est propriétaire de plusieurs espaces verts dont des sentiers pédestres sur le bord des rivières Moine et Sèvre. La longueur d'espaces verts en bord de rive s'élève à 2,850 km.

Etant conscients du risque couru, les services techniques de la ville n'utilisent plus de désherbants sur ces sites depuis une dizaine d'années. Tout le travail d'entretien de ces zones est mécanique et manuel.



b/ Rendez-vous aux Jardins

Comme en 2003, la ville participe en 2007 à la manifestation «Rendez vous aux jardins» qui aura lieu le 1er, 2, et 3 juin.

Le service espaces verts et le service enfance – action éducative - mettent en place une action pédagogique ciblée vers les écoles maternelles et primaires.

Pour l'édition 2007, trois cents élèves vont participer à différents ateliers dans le jardin médiéval de l'Espace Saint-Jacques. Ces ateliers feront découvrir aux élèves le goût, les odeurs de plantes aromatiques, le toucher...

En juillet et août, ces ateliers perdureront pour les enfants du centre de loisirs sans hébergement et se feront plus ludiques que pédagogiques.

c/ Réunion des professionnels de Jardins

Au cours de l'automne 2007, le groupe de travail «SEV 44» (regroupement départemental des responsables de jardins) se réunira à Clisson pour aborder la gestion différenciée.

La formation

En 2005 et 2006, tous les agents du service espaces verts (8 agents) et 4 agents du service voirie ont suivi des formations sur l'utilisation des produits phytosanitaires, la mise en place d'un plan communal de désherbage, et sur les techniques alternatives au désherbage chimique.

Un des objectifs des agents des espaces verts est de se former à court terme sur les techniques alternatives à l'arrosage, afin de compléter leurs actions sur les économies en eau.

LE SERVICE CADRE DE VIE

L'assainissement

a/ Nouvelle station pneumatique

En raison du relief de la commune, la collecte des eaux usées ne peut pas se faire totalement en gravitaire.

De nombreux postes de relevage sont installés sur le linéaire et au bas du niveau.

Ces ouvrages hydrauliques sont de conception classique,

composés d'une cuve de stockage avec une ou plusieurs pompes.

En raison de la technicité, de la maintenance et du coût financier, les élus se sont intéressés aux technologies utilisées dans les pays du nord de l'Europe, leaders en matière de traitement et de collecte des eaux usées.

Leur choix s'est porté sur un poste de relevage révolutionnaire puisqu'il n'utilise pas de pompe de refoulement mais des vasques hermétiques dans lesquelles sont éjectés les effluents par compression hermétique.

Si cet ouvrage est d'un coût de réalisation plus élevé, son amortissement est sans aucune mesure avec un poste de relevage classique.

Quand cela sera possible et justifié par le niveau des volumes à collecter, les élus de la ville de Clisson favoriseront ce type d'ouvrage.

b/ Barrage anti-pollution

Suite à une pollution accidentelle d'hydrocarbures sur la rivière Sèvre le centre technique de la ville s'est doté de barrages flottants ce qui permet d'être réactif en confinant une pollution ou une irisation.

Ces barrages flottants d'une longueur avoisinant les cent mètres sont composés de plusieurs éléments.

Les eaux pluviales de la zone industrielle sont évacuées vers la Sèvre Nantaise dans le centre touristique et lorsqu'une période sans pluie perdure, les risques d'irisation sur la rivière sont à craindre.

Pour cette raison, les barrages flottants sont mis en place de façon préventive.



c / Nouveaux tuyaux pour les réseaux

Depuis quelques années, la ville de Clisson met en place l'assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire.

L'assainissement collectif de la partie rurale de la commune est terminé depuis fin 2005 et cela représente une population aux alentours de mille Clissonnais.

En lieu et place des tuyaux PVC dont la résistance structurale est amoindrie au bout d'un certain nombre d'années (environ trente années), la ville de Clisson a choisi un matériau plus résistant (longévité estimée à une centaine d'années) et aussi moins tributaire de l'emprise de l'indice du prix des hydrocarbures et moins gourmand en énergie.

Ce nouveau matériau est le Polyester Renforcé de Fibres de Verre (PRV) qui s'avère, au vu des produits disponibles sur le marché, le compromis qui a semblé aux élus être le compromis entre la qualité et le respect environnemental.



L'éclairage public

Depuis quelques années, la ville de Clisson a fait le choix d'un éclairage public au sodium haute pression ce qui permet de réduire la consommation, tout en gardant un rendement optimal.

Lorsque la ville de Clisson aménage ou réaménage une voirie, l'éclairage public est équipé de

réducteurs de puissance qui permettent de réaliser des économies sur la consommation. Ces réducteurs ont pour effet de diminuer l'intensité lumineuse lorsque l'activité humaine est ralentie (par exemple entre minuit et quatre heures du matin).

Dans tous les bâtiments publics, les lampes classiques sont remplacées par des lampes fluo compactes à faible consommation.

Les bâtiments communaux



Au cours de l'année 2007, une crèche intercommunale va être construite près de la maison de l'enfance. Le captage vertical de ce système est formé de 6 sondes géothermiques remplies d'eau glycolée circulant en circuit fermé et alimentant le chauffage au sol à basse température. Ces capteurs descendent pour cette crèche à 100 mètres sous terre.

Pour produire de l'eau chaude sanitaire, six petits ballons électriques vont être répartis sur l'ensemble du bâtiment. Ce système évite d'installer une unité centrale qui demanderait une énergie différente.

La crèche et le radon

Le radon est un gaz radioactif qui provient de la dégradation de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre.

A partir du sol et de l'eau, le radon se diffuse dans l'air et se trouve par effet de confinement à des concentrations plus élevées à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur.

Pour ces raisons, la crèche est construite sur un vide sanitaire.

La propreté publique

35% des français possèdent au moins un chien, soit une population de 8 millions.

Quinze crottinettes sont à disposition des propriétaires de chiens. Ces distributeurs ne se trouvent pas uniquement dans le centre ville historique, mais aussi dans les différents quartiers résidentiels de la ville.

Ces distributeurs sont équipés de sachets bio-fragmentables 100 % dégradables à la lumière et à la chaleur.

LE SERVICE DES MOYENS

Le papier recyclé



Pour son service communication, la ville fait éditer son magazine d'informations communales (CLISSON Mag).

Toutes ses plaquettes et affiches pour son animation culturelle, sont imprimées sur papier recyclé.

La dématérialisation est la transformation d'un traitement de documents réels en traitement numérique.

Cette technique est reconnue de valeur juridique.

Un projet de dématérialisation va être mis en œuvre par la ville de Clisson et va traiter les documents tels que :

- L'état civil
- Les délibérations
- La comptabilité
- Les paies
- Les marchés en procédure formalisée supérieurs à 210 000 euros.

Exemples d'économies engendrées sur une année par cette dématérialisation :

- 25 heures pour l'agent qui fait la navette entre les différents services préfectoraux et la mairie.
- 850 km pour un véhicule de service
- Environ 25 kg de papier (une feuille de papier fait économiser 1l d'eau et 2,5 w d'électricité en plus de 15 gr de bois – source wikipédia).

Label vert sur les produits d'entretien

Depuis une année, l'utilisation de produits d'entretien pour les locaux de la mairie et ses bâtiments annexes sont ECOLABEL. La technologie :

- Actifs végétaux sélectionnés pour leur efficacité et leur biodégradabilité
- Incidence réduite sur la vie aquatique
- Toxicité réduite
- Agrément systématique par l'Ecolabel Européen.

Bien que ces produits soient plus chers que la concurrence, les élus ont fait ce choix dans un souci de développement durable.



Les visites théâtralisées du centre historique de Clisson : un nouveau concept en l'honneur de l'année Olivier de Clisson

Pour cette 7^{ème} édition des **visites guidées de l'été** et en rapport avec la **célébration de l'année Olivier de Clisson**, l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson et le théâtre du Sphinx ont conçu **une nouvelle visite**.

Le nouveau concept en quelques mots : un voyage au fil du temps à travers le patrimoine clissonnais et ses plus grandes figures historiques.

2 comédiens et plusieurs personnages historiques viendront conter l'histoire de la ville. Un **personnage fil rouge** accompagnera les visiteurs pendant presque toute la visite : c'est **Marguerite de Penthievre**, ou Margot la Boiteuse, fille d'Olivier qui racontera la partie médiévale de l'histoire de Clisson en faisant allusion à son père et aux personnages historiques qu'elle a côtoyés. A plusieurs moments dans la visite, **Olivier de Clisson** apparaîtra pour raconter son rôle dans l'histoire de la ville. A d'autres moments, c'est **Frédéric Lemot** qui viendra parler de la reconstruction de Clisson, de l'architecture à l'italienne, et évoquera également ses amis les frères Cacaault...

Laissez-vous entraîner par cette nouvelle visite.

A faire en famille ou entre amis !

Le dimanche à 16h, départ de l'Office de Tourisme :

- Les dimanches 8, 15, 22, 29 juillet
 - Les dimanches 12 et 19 août
 - Le dimanche 16 septembre (Journée du Patrimoine)
- Une autre visite sera également proposée exceptionnellement le mercredi 15 août à 16h.

Des nocturnes éblouissantes !

Les mêmes visites,... le charme des monuments illuminés... en plus !

Le mercredi à 21h30, départ de l'Office de Tourisme :

- Les mercredis 11, et 18 et 25 juillet à 21h30 (nocturne)
- Les mercredis 1^{er}, 8, et 22 août à 21h30 (nocturne)



Départ et Billetterie à l'Office de Tourisme

- 7,50 €
 - 4 € pour les 10-18 ans
 - Gratuit pour les moins de 10 ans
- Attention ! réservation obligatoire pour les nocturnes/ Places limitées



RANDISSIMO

les 8 et 9 septembre 2007

A pied ou en canoë, la 6^{ème} édition de «RandissimO» organisée par l'Office de Tourisme et les communes de la Vallée de Clisson en partenariat avec les associations de randonnée et clubs de canoë, proposera 8 balades gratuites sur l'ensemble du week-end.

Au programme à CLISSON :

- **La section marche d'AVF Accueil** proposera une randonnée pédestre nocturne le samedi soir. Au départ des Halles, découvrez les rues de Clisson puis les bords de Sèvre avant de retrouver le Moulin de Plessard et la Garenne Valentin. La magie de la nuit opérant, Clisson brillera de mille feux.
 - **Un parcours canoë inédit !** Le club de canoë de CLISSON proposera un nouveau parcours en journée : embarquement au Moulin de Gervaux via le Moulin du Liveau. Pour la nocturne, le circuit partira du Moulin de Plessard. Plusieurs départs sont ainsi prévus : le samedi après-midi, le samedi soir, le dimanche matin et le dimanche après-midi.
- D'autres randonnées seront proposées sur l'ensemble du week-end dans les autres communes de la Vallée de Clisson.

Programme complet disponible à l'Office de Tourisme à partir du 16 juillet - Renseignements : 02-40-54-02-95

LES MÉDIÉVALES



Samedi 4 et dimanche 5

Les Médiévales de Clisson par les Amis du Château. Dans différents lieux de la ville, vous pourrez apprécier la musique médiévale, des jongleries, une parade féerique, des danses de feu, voir des campements, assister à des animations et des saynètes, être initié au Tir à l'Arc. Les enfants pourront se faire maquiller.

Demander le programme complet à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson : 02 40 54 02 95

JOURNEES DU PATRIMOINE A CLISSON

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson et la Ville de Clisson proposeront un programme riche et varié en relation avec le thème national «Les métiers du patrimoine» mais aussi en lien avec la célébration de **l'année Olivier de Clisson**.

Ouverture de sites privés.

Mise en valeur et animations des monuments incontournables de la ville :

- Montée au clocher de l'église de Notre Dame qui offre un point de vue exceptionnel sur la ville. Le samedi et le dimanche après-midi.
- Animation exceptionnelle avec l'école d'enluminure d'Angers dans l'oratoire de la Garenne Valentin.
- Artisans d'art sous les Halles.
- Visites guidées avec des guides de l'Office de Tourisme et avec des comédiens.

Le Conseil Général proposera des visites guidées et des animations au Château de Clisson et au domaine de la Garenne Lemot.

Programme complet disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson à partir de début septembre au 02-40-54-02-95 et sur le site www.clisson.com

CLUB CANOË KAYAK CLISSON

**– Moulin de Plessard -
location de canoës, kayaks et barques.**

■ En juin :

le club est ouvert à la location le dimanche de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le samedi sur réservation.

Une permanence téléphonique est assurée le mercredi après midi de 14h30 à 17h00 et vous pouvez également nous joindre par courriel à : anim@ckclisson.fr ou sur notre site :

<http://ckclisson.fr>

■ Du 1er juillet au 31 août :

ouverture tous les jours aux mêmes horaires.

Randonnées nocturnes : Tous les vendredis soir sur réservation.

Possibilité de randonnées à la demande pour groupe de 8 personnes.

Attention, cette année, en raison des travaux d'aménagement du barrage au pied du château, les randonnées à la journée et demi-journée se font sur réservation et au départ de Gervaux. Le franchissement du barrage est strictement interdit.



HANDBALL CLISSON

Inscriptions pour la saison 2007-2008 samedi 1^{er} septembre à 14h00 au gymnase Cacault (Esplanade de Klettgau).

Pour les jeunes à partir de 8 ans, présentation, renseignements, dossiers d'inscription.

■ **Contact : Jacques Rosset**

mail : jak.ouille@tele2.fr - Tél : 02 40 06 96 12

CENTRE D'ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous, pour toute personne de plus de 16 ans, en difficulté, ayant besoin d'une aide psychologique et résidant en zone péri-urbaine du Sud-Loire.

Possibilité de consultation psychiatrique ou psychologique dans un délai rapide.

■ **Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.**

17 rue du Bas Landreau – 44400 Rezé – 02 40 08 98 80

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Clisson est ouverte toute l'année et vous propose plus de 10 000 livres pour satisfaire le plus grand nombre de lecteurs. L'abonnement annuel de mai à mai est de 14 euros par famille.

■ Bibliothèque de Clisson - 38 rue des Halles.

Ouverture : Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15h30 à 17h30

Vendredi de 10h00 à 11h00 et de 16h30 à 19h00

A partir du 20 juillet et ce jusqu'au 21 août :

Uniquement le vendredi de 10h00 à 11h00 et de 16h30 à 19h00



A.S.S.A.D.A.P.A

L'Association Service de Soins à domicile aux Personnes âgées (A.S.S.A.D.A.P.A), qui a son siège social au «Centre Médico Social» de Clisson, intervient sur tout le canton de Clisson plus Cugand et la Bernardière.

Ce service permet, aux personnes âgées de plus de 60 ans, qui sont devenues dépendantes par des problèmes de santé ou par l'âge, de revenir ou de rester à domicile. Le personnel diplômé, aides-soignantes, infirmières, n'intervient que sur prescription médicale.

Actuellement, nous pouvons soigner 35 personnes. Nous venons de demander une extension de 10 places à la DDASS, avec l'accord de la plupart des libéraux du secteur, pour pouvoir répondre plus rapidement aux demandes.

Notre travail est basé sur le maintien de l'autonomie de la personne, le relationnel et, dans la mesure du possible, de permettre aux personnes âgées de continuer à prendre «goût» à la vie.

Nous travaillons avec tous les partenaires du domicile.

■ **N'hésitez pas à nous contacter pour plus amples informations au 02.40.54.30.79 (le matin de préférence).**



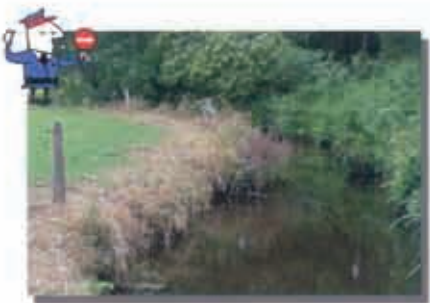
ATTENTION : RESPECTONS LES DISTANCES !

Il est interdit d'utiliser tout pesticide : désherbant, insecticide, fongicide...

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006

Par arrêtés préfectoraux du 4 avril 2005 pour l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-d'Armor et le Morbihan, du 7 avril 2005 pour le Finistère et du 9 février 2007 pour la Loire-Atlantique

A MOINS DE 5 METRES
des cours d'eau* IGN :
figurant en points, traits pleins ou discontinus sur les cartes IGN au 1/25000e




Certains produits ont des dispositions plus contraignantes présentées sur l'étiquette

*cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents

A MOINS DE 1 METRE
de la berge des fossés même à sec et des cours d'eau HORS IGN :**
ne figurant pas sur les cartes IGN au 1/25000e




**cours d'eau, fossés, canaux et points d'eau

SUR les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout



En Loire-Atlantique, l'utilisation est également interdite à moins d'un mètre des zones régulièrement inondées



www.eau-et-rivieres.asso.fr



A l'heure actuelle les eaux de la Sèvre et de la Moine sont de très mauvaise qualité. Pour cela le service espaces verts met en place un plan communal de désherbage qui a pour but de mettre en évidence les zones à risque fort de pollution et ajuster au mieux l'utilisation et l'achat des produits de traitements chimiques.

En effet, un arrêté préfectoral du 9 février 2007 interdit l'utilisation de produits de traitements phytosanitaires à moins de 5 m d'un cours d'eau et au 1^{er} juillet 2007 un nouvel arrêté interdira tous traitements à moins d'1 mètre sur tout le reste du réseau hydrographique (fossé, pièce d'eau, puits, forage, zones régulièrement inondées).

Pour plus d'efficacité, cet arrêté s'applique aux services de la ville ainsi qu'à la population clissonnaise.

L'objectif étant de préserver l'environnement et d'acquérir une meilleure qualité de nos eaux.

N'y a-t-il pas certains endroits où la présence d'herbes serait acceptable?

Certaines zones ne sont volontairement plus désherbées par les services (risque de pollution), en aucun cas, les riverains ne doivent traiter sur le domaine public sans connaissance de cause.

Il est important que chacun prenne conscience de ses actes !

AUTOCOLLANT «MERCI D'ÉPARGNER MA BOÎTE AUX LETTRES»

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour les personnes qui ne souhaitent pas recevoir les imprimés non adressés, il suffit de se procurer en mairie, auprès du service accueil à la population, l'autocollant édité par le ministère de l'écologie et du développement durable. Cet autocollant signifie le refus de recevoir des publicités et des journaux gratuits sans adresse.

La distribution du magazine municipal se fait par la poste.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler et vous le procurer à la Mairie.

Naissances

MARS

PASQUIER Nathan
TRÉDAN Romain
TAVERNIER Lalie

AVRIL

BRANDEAU Lily
PAQUEREAU Malo

Mariages

AVRIL

BARDIN Jérôme - MACHET Nathalie
EYMARD Pierre - CHEMINEAU Julie
BLACHON Didier - BIGNON Béatrice

MAI

CARRE Claude - GALISSON Vanessa
VOLPATO Fabrice - MARTIN Claire
BOUJU Olivier - RAMES Cinthia
GIL Stéphane - DA CRUZ Edith
LEBAS Fabien - FORGEAU Claire
GILLOT Sébastien - CHEVALIER Dorothee

Décès

MARS

COUDRIEU Aline - 85 ans

AVRIL

SANSON Irma veuve MONNIER - 93 ans
PETIT Jean - 70 ans
ROUTHIEAU Michel - 80 ans
RUBIN Geneviève - 92 ans

MAI

ROUSSEAU Joséphine veuve MAURA - 98 ans
DURAND Paul - 90 ans
BEILLEVERT Yvan - 36 ans
PINEAU René - 82 ans

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

PROPRETÉ CANINE

Depuis quelques années déjà, la ville de Clisson a mis gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sachets afin qu'ils puissent ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes.



Clisson compte désormais 17 distributeurs qui sont situés dans les lieux suivants :

- Place Saint-Jacques (devant le Crédit Lyonnais)
- Rue Saint-Jacques (près du carrefour du bœuf couronné)

- Parc du stand (à l'entrée)
- Place du Minage (à l'entrée du château)
- Place du Connétable (près de la rue Fougnot)
- Place de la Trinité (près des WC publics)
- Rue Saint-Nicolas (à l'entrée de la Garenne Valentin)
- Montée de l'Eperon (à l'entrée de la prairie des Chevaliers)
- Plessard (bord de Sèvre)
- Bord de la Moine (ponton de pêche)
- Complexe sportif du Val de Moine (parking du Cellier)
- Parking de l'Espinose
- Entrée du cimetière Notre-Dame (colonne Henri IV)
- Parking de la gare
- Avenue du Fief des Pommiers
- Porte Palzaise
- Chemin des Venelles

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en juillet, août, septembre 1991, doivent se faire recenser en mairie avant le **30 septembre 2007**, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est accessible aux personnes munies d'une carte magnétique. Cette carte est délivrée à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture récente).

OBJETS TROUVÉS

De nombreux objets sont régulièrement rapportés en mairie : trousseaux de clés, portables, paires de lunettes, montres, bijoux...

■ Si vous avez perdu l'un de ces objets, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie (02.40.80.17.74) qui vous renseignera.

RAPPEL DES HORAIRES DU SERVICE ACCUEIL À LA POPULATION

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
Le samedi 9h-12h (état-civil et formalités courantes).



Du 13 au 15 juillet

Championnat de France de Tir à l'Arc
tir en Campagne Juniors et Seniors.

14 juillet

Feu d'artifice au Château de Clisson
à la tombée de la nuit

Concours de boules en triplettes
La Clissonnaise - Le Stand
ouvert à tous, à partir de 14 h 30, au Stand.

20 juillet

Conférence sur «Olivier de Clisson – Connétable ou chef de Parti Breton?»
M. Gicquel – Président de l'Institut Culturel de Bretagne
à 20h30 au Cercle olivier de Clisson

Du 20 juillet au 16 septembre

Exposition sur la vie d'Olivier de Clisson et son époque.
Association A.V.F.
Du mercredi au dimanche de 15h00 à 19h00.

21 juillet

Collecte de don du Sang
au Cercle Olivier de Clisson de 8h00 à 12h00

23 juillet

Collecte de don du Sang
au Cercle Olivier de Clisson de 8h00 à 12h00

Du 3 au 19 août

Accueil de Bosniaques, Roumains, Allemands, Turcs et d'un groupe de Français dans le cadre des Echanges entre jeunes Européens.
Animaje 02 40 54 27 67
Chantier à la Garenne Valentin

ATELIER ET MEMOIRE DU PAPIER

«Les Riches Heures du Papier»
Tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h00 à la Chapelle des Templiers, jusqu'au 14 Novembre - et les week-end du 20-21 et du 27-28 Novembre.

4 et 5 août

Les médiévales
Office de Tourisme
02 40 54 02 95

17 août

Spectacle de fin d'échange mêlant théâtre, danse et musique.
Animaje 02 40 54 27 67
A 20h00 à la Garenne Valentin

1^{er} septembre

Concours de boules en triplettes
La Clissonnaise - Le Stand
Ouvert à tous, à partir de 14 h 30, au Stand.

2 septembre

Course cycliste
Vélo Sport Clissonnais : 02 40 06 95 28
Départ de la Dourie
- de 11h00 à 12h30 Cadets
- de 13h30 à 15h30 Départementale D3 et D4
- de 16h00 à 18h00 Départementale D1 et D2

5 et 8 septembre

Inscription aux activités du Centre Culturel des Cordeliers
26 rue des Cordeliers de 10h à 12h et de 15h à 18h

15 septembre

Concours de pêche ouvert à tous
Association la Brême Clissonnaise à Gervaux.
De 8h45 à 11h15 et de 15h30 à 17h30
Adultes : 7 €, enfants - 15 ans : 3 €.
Renseignements au 06 83 84 77 20

15 et 16 Septembre

Journée du Patrimoine
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson.

22 septembre

Marché Médiéval.
Redécouverte des légumes anciens, des cucurbitacées, de l'artisanat et de la gastronomie médiévale.
sous les Halles

23 septembre

Randonnée Cyclo-VTT
« La Clissonnaise »
Cyclo VTT en Vallée de Clisson
ouverte à tous. A partir de 7h30 au Complexe Sportif du Val de Moine.
02 40 36 10 70 ou 06 20 66 50 13

29 septembre

Collecte de don du Sang
au Cercle Olivier de Clisson de 8h00 à 12h00

29 septembre

La Nuit des Fées
sous les Halles et à l'Espace Saint-Jacques - voir l'article page 10.

1^{er} octobre

Collecte de don du Sang
au Cercle Olivier de Clisson de 8h00 à 12h00

ERRATUM

Le déménagement du Laboratoire d'Analyse Médicale Birgand-Priest se fera en septembre et non courant juin comme ce fut annoncé dans le dernier Clisson Mag.

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Bussion - Adjoint à la Communication

Rédaction
Audrey Chichet - Service de la Mairie

Conception - Réalisation
Régie publicitaire
Baudry Com'Impression- Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Juillet 2007

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
Mairie de Clisson - Eaux et rivières de Bretagne - Prikosnovénie - Pour les Arts Graphiques

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"